

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

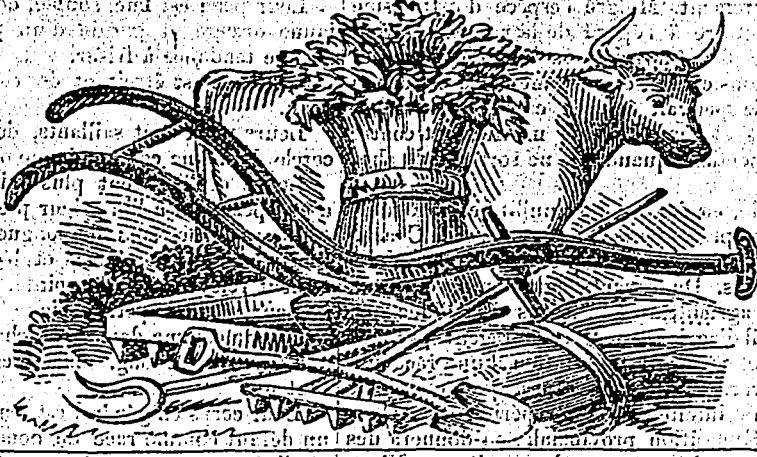
ABONNEMENT:

\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES:

Le insertion, 10 cts. la ligne
2e " " etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions-libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Nous invitons les abonnés retardataires à payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes sans délai. On comprendra facilement que nous ne pouvons nous contenter d'une recette de \$3 à \$4 par semaine, quand les dépenses de la Gazette se montent à plus de \$30 pour le même espace de temps.

L'absence de nos ouvriers-typographes, depuis 10 jours au camp de Kamouraska, est la cause du retard apporté à la publication de la Gazette pour cette semaine.

CAUSERIE AGRICOLE

Races bovines de l'Angleterre.

RACE DEVON.—Le Devon originaire du Devonshire, comme nous l'avons vu l'un des comtés les plus tempérés de l'Angleterre, ne possède pas à un très-haut degré cette rusticité, cette force de constitution qu'exigent du bétail les pays dont le climat est froid et rigoureux. Le Devon importé souffre certainement plus de nos longs et rigoureux hivers que le bœuf du Hereford et plus surtout que le Durham. La convenance du climat doit être prise en sérieuse considération lorsqu'on veut faire l'importation d'une race animale quelconque. Si les sujets importés partent d'un climat plus doux pour se fixer dans une localité plus froide, ils exigent des soins d'entretien et de logement souvent minutieux, jusqu'à ce que leur acclimatation se soit effectuée; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils aient acquis la rusticité que demande la température moins favorable de leur nouvelle patrie. Sans ces soins, la race la mieux douée dégénère et n'apporte à l'amélioration de la race commune qu'un sang pauvre et de nombreux défauts. En un mot, on perd les heureux résultats que l'on attendait de cette coûteuse importation.

Le Devon importé en Canada pour l'amélioration de notre bétail, laisse une douce température pour une contrée très-froide et veut des soins d'acclimatation qui constituent déjà un obstacle sérieux à son emploi comme type améliorateur.

De plus, l'animal n'ayant aucune aptitude spéciale, possédant encore, malgré l'amélioration qu'il a subi, de nombreux défauts, se nourrissant mal, étant exigeant sur le choix des aliments, ne mérite pas les honneurs de l'importation. Car, enfin, quel titre le Devon a-t-il à cet honneur? Il n'a ni la rusticité, ni la obriété des races que peut nourrir un pays dont la culture est pauvre en fourrages de bonne qualité. Dans les meilleures conditions de sol, de climat et d'alimentation, il n'atteint jamais le volume colossal des grandes races de boucherie et le volume de viande produit par un poids donné de fourrages n'est jamais aussi élevé.

Ainsi, le Devon ne convient pas plus aux cultures pauvres qu'aux contrées riches et son importation ne peut être profitable. Son entretien est certainement avantageux dans la localité où il s'est formé, car la culture, ni très-riche, ni très-pauvre, tire un bon parti de son bétail. Dans cette situation intermédiaire entre deux extrêmes qui ne lui conviennent point, le Devon a montré une utilité réelle; il a donné tous les produits dont on avait besoin, lait, viande et travail. Mais il ne doit pas franchir les limites naturelles de sol qui lui procure sa subsistance. Il y est parfaitement à sa place et tout va bien. Si l'on veut lui faire dépasser ces limites, pour monter ou pour descendre, il perdra tous ces avantages et ne sera plus d'une exploitation profitable.

En Angleterre, on comprend parfaitement ces exigences du Devon; aussi est-il très-rare de voir les reproducteurs de cette race recherchés pour l'amélioration des races communes; l'expérience a démontré aux fermiers anglais que le Devon déplacé perd les qualités qui en font une grande richesse pour son sol natal.

On rencontre, cependant, dans tous les comtés de l'Angleterre, notamment aux environs des grandes villes, de nombreux sujets de la race du Devonshire, mais tous ces animaux proviennent des ventes faites par les fermiers de ce dernier comté. Les éleveurs du Devonshire les gardent jusqu'à l'âge de trois à quatre ans, époque où ils les livrent à des engraisseurs de profession qui les dispersent ensuite autour des principaux

marchés d'animaux gras. La viande savoureuse et saine que produisent les animaux de cette race est la seule cause qui les fait rechercher des consommateurs et des engraisseurs. Comme reproducteurs, ils ne sont jamais employés en dehors de la localité où ils se sont formés.

Quelques éleveurs canadiens, mieux intentionnés qu'intelligents ont voulu faire autrement. Malgré l'espèce d'ostracisme qui se pratique en Angleterre à l'égard de la race de Devon, ils ont voulu l'employer à l'amélioration du bétail canadien et ils ont fait des importations coûteuses sans même se donner la peine de chercher qu'elle pouvait être la cause de la répugnance que les premiers éleveurs anglais manifestent contre cette race, excellente cependant quand elle ne sort pas de chez elle.

La race Devon possède, en dépit de sa nullité comme amélioratrice, de nombreux représentants dans ce pays et le Conseil d'agriculture la considère tout autant que le Durham. Voilà ce qui nous étonne le plus. De savants agronomes, désireux de faire prospérer notre agriculture (du moins c'est l'idée que nous faisons d'un conseil d'agriculture), encouragent par leur exemple, et même par des primes, l'importation d'une race inutile et cela malgré les avertissements de la pratique éclairée de tout un peuple d'éleveurs intelligents et expérimentés. C'est ainsi qu'à la prochaine Exposition provinciale, on donnera des prix élevés aux taureaux, vaches et veaux de race Devon. N'est-ce pas là ce qu'on appelle du progrès au rebours? Au lieu de prohiber toute importation de cette race de bêtes-à-cornes, on l'encourage tout autant que celles des meilleures races. Espérons que le bon sens des cultivateurs fera bonne justice de ce faux pas et les empêchera de s'engager dans une voie aussi remplie de mécomptes. Nous pouvons former, avec notre race indigène par la simple sélection, un noyau de sujets d'élite aussi qualifiés au moins que ceux de la race du Devon, mieux adaptés à notre climat et d'une taille plus en rapport avec la quantité et la qualité des aliments dont chaque exploitant peut disposer.

Le bon régime et la sélection, non-seulement, augmente la taille; mais encore améliore les formes. Le Devon, entre autres en est une preuve convaincante. D'année en année, nous voyons de nombreuses transformations dans l'apparence générale des sujets. La poitrine s'élargit et acquiert une plus grande capacité, les côtes s'arrondissent, le corps prend plus d'ampleur et le train postérieur augmente de volume. On ne peut nier que ces excellents résultats ne soient obtenus par le bon régime et la sélection, car la généalogie des sujets en fait foi; d'ailleurs, si quelques croisements fussent venus se mêler de la partie, on aurait pu facilement le constater au premier coup d'œil par des changements très-sensibles dans le pelage, dans la couleur de la peau, dans la couleur et la direction des cornes, dans la taille, ou dans tout autre signe caractéristique sur lequel la sélection et le régime n'ont aucun effet, mais que les croisements font changer souvent même dès la première génération.

Le Devon, étant une race primitive, dont le sang n'a été troublé par aucun croisement possède des caractères distinctifs très-bien marqués. L'uniformité de ces caractères chez tous les sujets est une preuve de la pureté de leur sang; du soin que les éleveurs ont pris d'empêcher tout croisement.

La conformation générale des devons de race pure est légère en même temps que très-gracieuse.

Leur poil est d'un rouge foncé sans aucun mélange de blanc chez les animaux qui n'ont subi aucun croisement.

La couleur si tranchée et si caractéristique de la robe, dit M. Eug. Gayot, est scrupuleusement conservée par les éleveurs. Ceux-ci rejettent les nuances moins foncées, et tous les individus qui apportent en naissant la plus légère tache blanche.

Ce n'est là sans doute qu'un signe tout à fait conventionnel de bonté, mais il exclut toute pensée de mélange, et concourt ainsi à maintenir la pureté générale de la tribu. Effectivement, toute trace de sang étranger apparaît aussitôt, quand le hasard l'a introduite, mais le boucher enlève immédiatement les bêtards, et la race se conserve aisément dans toute son intégrité.

Leur peau est fine, souple, douce au toucher, d'une couleur jaune orangé et garnie d'un poil fin, soyeux et ayant une grande tendance à friser.

Leur nez est étroit et de couleur jaune orangé comme la peau.

Leurs yeux sont saillants, doux, expressifs et entourés d'un cercle de même couleur jaune orangé.

Leurs oreilles sont plus minces qu'épaisses et recouvertes d'une peau qui à l'intérieur prend la couleur rouge clair.

Leurs cornes sont de longueur moyenne, minces à la base, remarquablement effilées et légères, dirigées en avant et légèrement relevées vers la pointe.

Leur tête est petite, signe caractéristique de la finesse de l'ossature comme dans le Durham.

Leur cou est long, mais bien attaché aux épaules et bien soutenu.

Leur corps en général est long et assez enlevé de terre. C'est un défaut comme race de boucherie, mais c'est une précieuse qualité pour l'animal de travail.

Tout l'avant-train présente un volume considérable comparativement au train postérieur.

Le dos et surtout les reins sont très-longs, signe infaillible d'une grande vivacité. En effet, le Devon est très-apté à l'exécution des travaux agricoles et surtout des labours en terre légère. Sa douceur, sa légèreté et son énergie en font un excellent animal de trait. Il trotte sous le hardais sans s'essouffler et exécute les travaux des champs avec autant de rapidité que les chevaux de la localité.

La croupe est courte et les cuisses assez charnues.

La partie supérieure des membres est très-longue; mais la partie inférieure est courte, ce qui fait que le corps n'est pas trop élevé de terre; les pieds sont petits.

La poitrine est moyennement profonde.

Comparativement au bœuf, le taureau et surtout la vache sont petits.

Ces caractères sont communs à tous les devons, cependant la délicatesse des formes disparaît peu à peu, à mesure qu'une alimentation plus abondante et plus succulente, vient augmenter leur volume et leur aptitude à l'engraissement.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le peu d'événements à enregistrer cette semaine, nous permet d'extraire de l'*Univers* une partie du récit qu'un correspondant de New-York lui fait de l'expédition féniennne en Canada.

"Une fois, en pays ennemi, dit le narrateur, il ne s'agissait pas de flâner, et les hommes se disposèrent à élever des retranchements. Mais à peine s'étaient-ils mis à l'œuvre, qu'ils virent poindre à l'horizon trois colonnes de Canadiens s'avancant pour les envelopper. Le général Gleason n'avait pas manqué, une demi-heure auparavant, de faire son petit speech de pourfendeur; mais à la vue de l'ennemi, il changea d'idée et donna l'ordre de battre en retraite.

"Officiers et soldats font la sourde oreille, et appréhendent leurs armes. Gleason s'empare; ses anciens amis commencent à le menacer. Gleason, un colosse, montre le poing; quelques-uns

pressés d'en finir menacent de lui brûler la cervelle. Cependant l'ennemi s'avance toujours; déjà quelques balles font entendre contre les troncs d'arbres ce bruit sec qui ressemble à celui que produit la grosse goutte d'eau tombant sur le feuillage au commencement d'un orage. Le malheureux général est pris d'un tremblement; il oublie ses devoirs et ses fanfaronnades, et tournant le dos à ses amis et à ses ennemis il commence une course effrénée.

Gleason est gros, et ressemble quand il marche à une oie, rejetant à chaque pas son corps, tantôt à droite, tantôt à gauche. En ce moment, les bras étendus, les cheveux au vent, les pieds en branle, il ressemble à un de ces volatiles déployant ses ailes bruyantes pour mieux courir. Son épée le gêne, il jette son épée à dix pas plus loin son chapeau roulé par terre; encore quelques pas, et il sème de droite et de gauche son ceinturon et son revolver.

Pendant ce temps, la petite troupe essayait un moment de résister. Mais bientôt, voyant tomber quelques-uns des siens, les fémiers commencèrent à se débander et à imiter la fuite de leur chef. Heureusement la frontière n'était pas loin, et presque tous purent l'atteindre. De là à la première ville voisine la route offrit le spectacle le plus burlesque et aussi le plus pitoyable qu'on puisse imaginer; c'étaient des hommes qui couraient en jurant, des chapeaux et des insignes de tout grade, des fusils, des sabres et des étendards qui jonchaient le sol, et derrière l'avalanche bruyante des fuyards, quelques malheureux blessés se traînant dans la poussière, en se roulant, en gémissant sur le bord des fossés.

Nous n'avons encore aucune nouvelle certaine de la guerre franco-prussienne. Il est question d'un traité par lequel la France s'annexerait la Belgique; et la Prusse le reste de l'Allemagne. Mais nous n'y croyons rien.

Une dépêche transmise de Tien-Tsin le 25 juin, annonce qu'une insurrection organisée a éclaté le 21 juin à Pékin. Le chargé d'affaires de France, le consul français, tous les prêtres et toutes les religieuses auraient été massacrés; et la cathédrale brûlée. Ces atrocités font frissonner.

La politique canadienne est au calme plat. C'est à qui parlera le moins dans les circonstances présentes, afin de ne pas se compromettre, et de conserver ses coutées franches pour l'avenir.

La *Minerve* revient au *Hausblater* qu'elle appelle toujours *Hæblauster*, la savante, et elle nous fait une réplique brutale. Nous demandons pardon à nos amis du *Nouveau-Monde*, du *Journal des Trois-Rivières* et de l'*Union des Cantons de l'Est* de leur avoir attiré une telle avalanche d'injures.

Il est malin le petit rédacteur de la grosse *Minerve*, et quand il est fâché il se démène terriblement! Voyez comme il enfle bien ses petites phrases et ses gros mots, et comme il s'efforce de prouver qu'il a du style.

Parlant de nos amis et de nous-même, il s'écrie:

"Lorsqu'on aura besoin d'un modèle d'intrigue, c'est là qu'il faudra aller. Quand l'un d'eux est malade, tous les autres se lamentent; quand l'un d'eux se blesse, tous les autres deviennent boiteux; quand l'un d'eux a la gratelle, tous les autres se secouent; quand l'un croit faire une farce, tous les autres font semblant de rire; quand l'un lève les yeux au ciel, tous les autres tiennent leur sérieux; quand l'un fait le polisson, tous les autres s'arment d'une pierre; quand l'un hasarde une petite falsification, tous les autres y plaquent leur signature; quand l'un se mêle d'avoir une idée, tous les autres orient qu'elle leur a en même temps germé dans le cerveau; quand l'un a reçu des coups trop forts, tous les autres viennent tour à tour lui lécher la blessure; quand l'un revient trop penaud d'une sortie malheureuse, tous les

autres accourent, au devant de lui avec des couronnes et des castagnettes; quand l'un se mord la langue, tous les autres poussent des cris d'emboissonnés.

Allons, petit, nous comprenons que de si grandes colères sont bien payées; mais au moins faudrait-il mettre dans votre style un peu plus de délicatesse, et faire preuve de meilleure éducation. Vous devriez savoir que les *emboissonnés* ne sont pas dans les rangs du clergé auquel nous appartenons, et quand vous faites les frais d'inventer un mot qui n'est pas français, il faudrait tâcher de le mieux appliquer.

Il ne faudrait pas non plus pousser l'audace jusqu'à charger nos épaules des fardeaux qui vous appartiennent et publier cette calomnie que c'est par intérêt et par spéculation que nous vous combattons. Dieu, merci! Le public sait le prix de vos phrases, et à quel taux vos principes sont cotés; et il n'ignore pas que nous écrivons, nous, pour faire triompher des idées.

Quand nous usons de la liberté de parler, c'est presque toujours à notre détriment, et ce n'est pas nous qui recevons en retour de nos écrits des places et des honneurs.

"Il n'y a rien de chanceux, dites-vous, comme les gens vertueux par métier." Cette injure, toute empreinte de libéralisme, retombe sur ceux qui font servir la religion à leurs fins politiques; et qui l'éliminent du moment qu'elle gêne ou condamne leurs démarches et leurs actes. Pour nous, la persécution a été l'unique salaire de nos travaux.

La *Minerve* se permet d'affirmer que nous avons publié une calomnie contre la Cour de Rome. C'est pure invention de sa part, et c'est une infamie indigne d'un homme d'honneur de dénaturer ainsi le sens des écrits que nous publions.

Revenons au *Hausblater* (le *Hæblauster* de la *Minerve*) et voyons un peu comment procède la haine libérale.

La *Minerve* nous accuse de falsification, et depuis un mois elle répète sur tous les tons, sans aucune preuve quelconque: vous êtes un imposteur, un falsificateur. Nous demandons ses preuves: elle nous répond qu'elle n'en a pas; mais elle émet cet étrange argument: vos affirmations ne sont pas reçues dans le public.

— Et les vôtres, ô *Minerve*?

— Les nôtres, répond la vieille, suffisent pour établir la falsification.

C'est un joli procédé, et nous avons eu la patience de l'endurer longtemps. Nous sommes allés plus loin, et nous avons bien voulu, sans que rien nous y obligât, indiquer la source où nous avons puisé. La *Minerve* n'est pas encore satisfaite, réammons.

Elle demande maintenant les noms de nos correspondants Européens. C'est de l'impudence. Nous ne sommes pas libres de livrer à la presse des noms vénérables qui n'appartiennent pas au public canadien, et nous espérons que les représentants de César en ce pays nous laisseront au moins la liberté de correspondre avec qui nous voudrons sans nous obliger d'en rendre compte. On peut pardonner à la *Minerve* ses petits airs despotiques; mais on n'est pas tenu de saluer toujours quand elle parle.

C'est pour la dernière fois que nous répondons à l'accusation malveillante de la *Minerve* au sujet du *Hausblater*, et nous nous permettons, en terminant, d'attirer l'attention de ses patrons sur les procédés dont elle use envers la presse catholique de ce pays.

Les quatre personnes attaquées par la *Minerve*, et nous pouvons y joindre le *Courrier du Canada* qui défend les mêmes idées, quoique moins librement, représentent en Canada la presse catholique. Ils sont les organes de l'immense majorité du clergé, et comme tels ils ont droit à plus de bienveillance de la part de la *Minerve*. C'est l'influence clérical, qui a

fait les patrons de la *Minerve* ce qu'ils sont, et si l'organe du parti conservateur continue d'injurier et de vilipender nos écrivains catholiques, il aura bientôt fait de lui aliéner le clergé. Or, c'est un ami précieux à conserver; et si la *Minerve* le perd, elle aura fait un métier de dupe.

Le *Journal de Québec* qui paraissait disposé à garder le silence, a repris la plume, du moment qu'il a entendu la grosse voix de la *Minerve*. Il prétend que nous avons déclaré avoir pris l'extrait du *Hausblater* dans l'*Univers*. Nous n'avons jamais dit cela.

Le *Journal de Québec* nous tend un piège en voulant nous entraîner dans une polémique où nous aurions à combattre un acte épiscopal. Nous prévoyons trop bien quel serait le résultat pratique d'une telle aventure, pour que nous y glissions. Le *Journal* paraît affectionner particulièrement les terrains où il sait que nous avons bouche close.

Il est bon d'ajouter toutefois que dans l'acte épiscopal dont nous venons de parler, *tout n'est pas acte épiscopal*, et que nous pourrions, en restant dans les limites du droit, en dire bien long sur le sujet à propos duquel on nous provoque à parler. Mais, vu les circonstances particulières où nous nous trouvons, nous sommes bien décidé à faire des sacrifices pour un temps et à pousser la délicatesse même plus loin que le Tartuffe du *Journal* a l'habitude de porter la forfanterie, l'audace ridicule, la brutale ignorance.

Pauvre rédacteur du *Journal de Québec* ! Vous êtes un phénomène en fait d'ignorance ; mais, hélas ! faut-il le dire ? Bien d'autres hontes stigmatisent votre front.

Pour dernier mot à M. Tartuffe du *Journal de Québec* et à la vieille madame qui s'appelle la *Minerve*, nous dirons que si ces bonnes gens ont trouvé si indigeste pour leur estomac malade un court extrait du *Hausblater* de Breslau (Breslau est la capitale de la Silésie), ils ne sont pas au terme de leurs douleurs ; avant trois mois nous aurons à leur servir d'autres plats d'outre-mer dont l'odeur sera bien autrement piquante.

Mgr. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, l'un des gloires du concile du Vatican, écrivait ce qui suit, le 20 juillet 1852, à Mgr. d'Orléans, à propos d'acte épiscopal.

« Qu'est-ce qu'un acte épiscopal ? Appellera-t-on de ce nom tout ce que dira ou écrira un évêque ? Et dans cet acte, encore faut-il distinguer ce qui en forme le fond, c'est-à-dire la prescription qu'il impose, la règle de conduite qu'il détermine, les raisons, soit de fait, soit de droit, sur lesquelles il s'appuie. Les théories dont cet acte est le résumé, la série de raisonnements dont on l'a fait sortir, toute l'argumentation dont on la soutient *peuvent être discutées*. »

« Autrement il faudrait dire que *tout ce qu'il plaira à un évêque de faire entrer dans un acte épiscopal devient matière réservée, et soustraite par cela même au domaine public*. »

Les italiques sont de Mgr. de Dreux-Brézé.

On lit dans l'*Echo de Rome*, sous la signature de Mgr. Pecci :

« Je parie que vous ne connaissez pas le fait suivant : il est pourtant authentique, tout ce qu'il y a de plus authentique. Vous me demanderez, sans doute, d'où je le tiens ; il m'est arrivé de plusieurs sources à la fois, avec d'autres histoires plus singulières encore, mais s'il ne faut pas tout cacher, il n'est peut-être pas bon de tout dire. Contentez-vous de peu, c'est le précepte de la philosophie. »

« Sachez donc que tout récemment, une douzaine de prêtres des environs de Pithiviers (diocèse d'Orléans), avaient rédigé en commun une adresse de dévouement et d'adhésion au Saint-Père. Leur intention était de l'envoyer au Nonce et d'éviter ainsi sa reproduction dans les journaux, par ménagement pour leur évêque, Mgr. Dupanloup, dont l'irascibilité naturelle n'a

pas encore été tout à fait domptée par la grâce.

« Les auteurs de ce document catholique, désirant réunir un certain nombre de signatures, le présenterent, tout naturellement à ceux de leurs confrères dont ils connaissaient les opinions. C'est ainsi qu'ils arrivèrent auprès de M. l'abbé Guinebaud, prêtre du diocèse de Blois, accrédité depuis dix ans, comme précepteur et chapelain, au château de la Roncière, paroisse de Loury, avec pouvoir de dire la messe, prêcher, confesser, etc. Ce digne ecclésiastique, prêt à regret par l'évêque de Blois à la très-catholique famille d'Haffreingues, châtelains de la Roncière, avait toujours été ultramontain de doctrine, comme on l'est dans son pays et partout, et malgré cela, fort bien vu de Mgr. Dupanloup, ainsi que la noble famille d'Haffreingues. Aussi n'hésita-t-il pas un moment à témoigner, par sa signature, de sa foi et de son dévouement au siège de Pierre. Il avait compté sans les passions humaines qui se trouvent, hélas ! trop souvent là où l'on ne devrait pas aller les chercher.

« Sur les douze promoteurs de l'adresse, il s'est rencontré, comme parmi les douze apôtres, un traître, le seul probablement qui sera jugé digne de récompense. Grâce à ce faux frère, les démarches relatives à l'adresse ont été portées à l'évêché d'Orléans ; l'un des grands vicaires fit venir les coupables l'un après l'autre, et les tanga vertement pour avoir rendu publique leur adhésion à l'infailibilité, et déclara à l'abbé Guinebaud, aumônier du château de la Roncière, que tous ses pouvoirs lui étaient dès ce moment enlevés, et qu'il n'avait qu'à retourner dans son diocèse natal. Cet ecclésiastique prêchait en ce moment la retraite de première communion dans la paroisse de Loury ; il ne put l'achever.

« Cette affaire ne manque pas de gravité, si l'on considère les circonstances et les personnages en jeu. Je ne voudrais certes pas l'euvenimer. C'est pourquoi je m'abstiens de tout commentaire. Toutefois, je me permets de rappeler à la famille d'Haffreingues et à son cher aumônier que la primauté juridictionnelle du Pape, son autorité immédiate et ordinaire dans tous les diocèses de la catholicité ne fait pas l'objet d'un doute au Concile ; le droit d'appel à Rome est là tout entier, et à leur place, j'en userais. Ce droit imprescriptible et inaliénable est assuré aux coupables, à plus forte raison aux innocents. »

Effets de l'humidité surabondante du sol sur les arbres fruitiers

Chaque printemps, qu'il soit sec ou humide, donne lieu à de nouvelles observations. Cette année, l'absence de pluie nous a fourni des leçons qu'il est bon de constater.

C'est ainsi que chaque saison apporte ses remarques et détruit quelquefois de vieux préjugés. On n'est pas toujours bien sûr lorsqu'on contredit de vieilles croyances. Mais qu'importent les récriminations ? Les choses marchent, et le temps donne raison à la vérité.

Depuis longtemps j'ai remarqué que l'excès d'humidité du sol était funeste aux arbres fruitiers, et souvent cause de divers inconvénients dont l'effet se traduit sur les feuilles et les fruits et qui occasionnent des maladies qui, suivant les localités, reçoivent différents noms et dont la principale cause est un sol humide ; les racines, dans de telles conditions, souffrent et transmettent à la sève leur malaise, de là les divers et funestes effets qui se produisent sur les feuilles et les fruits. Si l'on ajoute à cela la malpropreté des branches, occasionnée par des mousses, les vieilles écorces, gerçures, vieux onglets, et puis la pluie qui vient aggraver le mal en activant la désorganisation de l'écorce, on aura l'explication d'un grand nombre de maux dont on peut facilement se rendre compte par l'examen et l'analogie. A l'appui de mon dire, je puis invoquer les nombreuses

notes que j'ai recueillies depuis plus de vingt ans. Je pourrais aussi citer le fait qui se produit parfois sur les blés quand ils sont placés dans un terrain où l'humidité est en excès; ils prennent alors cette maladie qu'on nomme *la rouille*. Un sol trop humide produit très-souvent sur les pêchers la mortification des yeux, inconvénient qui est augmenté si l'arbre est malpropre. Lorsque le printemps est très-humide, on remarque souvent que les feuilles des cerisiers prennent la rouille et que les fruits sont pour la plupart tavelés; le mal prend un caractère plus grave si l'arbre est vieux et en mauvais état. Aucun des inconvénients que nous venons de signaler ne se remarque cette année.

Lorsque les bourgeons des Poiriers se développent et si les arbres sont plantés dans un sol trop humide, ces bourgeons sont souvent atteints de la *miellée*, matière gommeuse qui entrave la pousse à sa sortie et arrête la végétation; les feuilles ne reparaissent qu'en mai, découpées et incomplètes. Lorsqu'un printemps est humide à l'excès, la plupart des poiriers ont leurs feuilles atteintes de nombreuses petites taches de rouille, surtout là où le sous-sol est imperméable; les variétés dont les fruits sont sujets à se taveler se trouvent atteints quand leurs fruits sont encore très-petits. En 1869, ces faits se sont montrés vers la mi-mai, époque où les feuilles des Poiriers étaient déjà pointillées de nombreuses petites taches de rouille. Au contraire cette année qui est excessivement sèche, on ne remarque aucun de ces inconvénients. Ces inconvénients, lorsqu'ils se manifestent, commencent à se montrer à la base de l'arbre, puis l'extrémité se trouve envahie. C'est pour des raisons analogues qu'il arrive fréquemment en été, à la suite des pluies excessives, qu'un grand nombre de variétés de fruits se fendent. Bien que cette année nous soyons arrivés au commencement de juin sans grandes pluies, et que les fruits soient sains, il n'est pas douteux que si il survenait des pluies on verrait que les fruits ne seraient pas épargnés, surtout sur les parties des arbres aux prises avec les mousses et couvertes de vieilles écorces.

De tout ceci nous pouvons conclure que pour avoir de beaux fruits qui soient d'une bonne conservation au fruitier, il faut que l'arbre soit propre de la base au sommet. Quoique plus rustique que le Poirier, le Pommier n'est pas exempt des inconvénients que je viens de signaler, surtout chez certaines variétés. Jusqu'à présent on n'est pas encore arrivé à se rendre compte qu'il y a pour les arbres comme pour les êtres certains soins hygiéniques à prendre, ce qui est pourtant de la plus grande importance et que démontre le plus léger examen. En effet, il est à remarquer que sur les arbres négligés et malpropres, un grand nombre de boutons tombent avant de s'ouvrir, ou s'ils s'épanouissent les fleurs sont parfois incomplètes, que le pédoncule est court et recourbé, et que peu de temps après leur apparition, les fruits, lorsqu'il en reste, sont promptement tachés et ne prennent que peu de développement. Si un peu plus tard il survient des pluies, le mal augmente; les fruits deviennent de plus en plus laids; ils sont gris, fendus, tavelés et d'une conservation impossible. Reconnaissons toutefois que la tavelure des fruits n'a pas pour unique cause l'humidité surabondante du sol ou le mauvais état des arbres; elle peut encore se produire lorsque la greffe se trouve enterrée trop profondément, ou par suite d'un sujet de mauvaise provenance, ou par d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Je sais que j'ai contre moi un parti puissant, composé d'un grand nombre de membres du comité d'arboriculture de la Société d'horticulture de Paris. Ces honorables arboriculteurs, dont je reconnais le mérite, prétendent que la tavelure des fruits est due à des intempéries, au brouillard notamment. J'ai même, parfois été très-mal vu d'avoir soutenu le contraire; les remarques que j'avais signalées ont été condamnées, et la nuit

se fit de nouveau sur cette question. Les arboriculteurs auxquels j'ai fait allusion ci-dessus, conséquents avec leur principe, recommandent pour préserver les fruits de la tavelure, de mettre un capuchon sur chaque fruit. Il est donc encore temps d'essayer ce préservatif. De mon côté, je vais indiquer un moyen que je pratique toutes les fois que je juge un terrain peu convenable au Poirier: dans ce cas je fais un trou assez grand pour recevoir une brouette de cailloux, et assez large pour pouvoir mélanger avec la terre végétale de la poussière de route en quantité proportionnée à la nature du sol, tout en tenant compte de l'étendue que peuvent parcourir les racines. Cela fait, je plante ensuite presque sur la terre, en mettant le greffe au-dessus du sol, un jeune arbre ayant la soudure de la greffe et la coupe de l'onglet en bon état. De cette manière, je n'ai pas à redouter ce malicieux brouillard qui, pendant l'été, vient constamment et comme pour se jouer de nous, et qui semble attiré vers les fruits des arbres malades, comme certains insectes le sont par les feuilles ou l'écorce des arbres souffrants. Ce sont là des hypothèses gratuites qui montrent que ce n'est pas seulement au village et chez les ignorants que les vieux préjugés trouvent de l'appui et que :

Brouillards et vieux dictons
Sont toujours de saison.

LAHAYE.

CORRESPONDANCES

Culture du tabac

M. l'Editeur,

Vers le 20 juillet, à l'époque où un de vos abonnés mesurait des feuilles de tabac de 14 à 16 pouces, j'en mesurais, dans mon champ, de 27 pouces. Aujourd'hui j'en ai qui a atteint 29 pouces de long sur 14 de large. C'est du tabac Connecticut à grandes feuilles. Il y a deux ans quelques feuilles ont atteint 42 à 43 pouces. L'année dernière, j'ai récolté 43 livres de tabac d'excellente qualité.

R. B. DESROCHERS, cultivateur,

Ste. Croix, 2 août 1870. Ancien élève de l'E. d'ag. Ste. Anne.

Excursion au chemin Elgin

M. l'Editeur,

J'ai eu le plaisir de visiter la semaine dernière la colonie du chemin Elgin, une des plus importantes du district de Québec, comme le proclamait un de vos correspondants en 1863. Je l'ai parcouru, ce chemin, de 11 lieues à travers la forêt; dans toute sa longueur, et je vous avouerai de suite, que j'étais loin de penser que la colonisation eut fait autant de progrès dans cette partie du pays. Je suis revenu émerveillé du résultat obtenu. Et qui conque se donnera la peine de faire cette petite excursion, le sera comme moi, car il ne faut pas oublier que cette colonie ne date que de quatre ans. Si ces braves colons continuent de se montrer courageux, dans quinze ans ils n'auront rien à envier à nos anciennes paroisses. Pour encourager les amis de la colonisation à faire cette promenade, je leur dirai de suite que j'ai trouvé le chemin parfaitement en ordre depuis le 4^e rang de Ste. Perpétue, distante du fleuve St. Laurent de 8 lieues. Depuis le commencement de juillet, le chemin a été entièrement réparé. Je dois faire exception cependant pour le chemin qui traverse les lots du gouvernement encore non concédés. Ceci est remarquable surtout depuis Ste. Perpétue jusqu'à St. Pamphile.

Ste. Perpétue a un curé résident depuis l'automne dernier. C'est le Révd. M. Ignace Langlais, ci-devant vicaire à St. Jean Port-Joli. Il jouit de l'amour et de la vénération de son peuple; et à bien juste titre. Arrivé là en octobre dernier n'ayant qu'une chapelle inachevée et fort pauvre, sans presbytère; M. Langlais s'est vu forcé de fixer sa résidence pendant les premiers mois, chez M. Elie Chouinard, éloigné alors de la chapelle de plusieurs arpents. Malgré son soin à cacher ses privations et ses fatigues,

on sait de qu'il lui a fallu faire de sacrifices pour remplir ses fonctions de prêtre missionnaire. Aujourd'hui, grâce à son zèle et au dévouement de ses paroissiens; il est confortablement logé, et a une chapelle tout à fait convenable, bien pourvue d'ornements pour le culte. On voit déjà dans l'église de bons bancs. Le tabernacle, œuvre d'un ouvrier de l'endroit, est bien fait, digne de la chapelle. Dans quelques semaines la voix de la cloche se fera entendre dans ce nouvel endroit, et cela grâce aux libéralités des habitants de St. Jean qui donnent de bon cœur ce qu'on leur demande pour la mission de Ste. Perpétue.

A Ste. Perpétue, j'ai été l'heureux témoin d'une belle fête. Sur l'invitation de M. Langlais, les Révds. Messieurs Parant, curé de St. Jean P. J., Fortin, curé de St. Aubert, et P. Dubé, prêtre du Collège de Ste. Anne, se sont rendus à Ste. Perpétue pour la bénédiction et l'érection d'un chemin de croix. Jeudi matin, le 21 juillet, bon nombre de personnes reçurent les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Le Révd. M. Parant fit le sermon de circonstance. Il fit connaître à ce bon peuple Portugais du chemin de la croix, les nombreuses indulgences dont l'ont enrichi les souverains Pontifes, et les sentiments dont on doit être animé en le faisant. Après le sermon, eut lieu aussitôt la cérémonie de la bénédiction.

Avant de se séparer, M. Parant leur fit part de ses impressions, et leur dit en peu de mots combien il était émerveillé des progrès de la jeune colonie du chemin-Elgin. Il les félicita de leur courage, et les engagea fortement à persévérer, leur disant qu'il ferait tout en son pouvoir pour retourner les jennes gens de sa patrie des Etats-Unis et les diriger vers cet endroit; qu'il conseillerait fortement aux chefs de famille à venir y prendre des lots pour leurs enfants. Enfin il termina en leur donnant divers conseils, entre autres, d'éviter avec soin les dépenses inutiles, d'être économes, — de fuir le luxe et de pratiquer en tout une exacte tempérance, — de conserver la paix et l'union entre eux, — puis enfin de se montrer toujours dociles aux bons avis de leur curé.

Après l'office tous se rendirent au presbytère pour remercier leur ancien curé des paroles d'encouragement qu'il avait bien voulu leur adresser.

Dans l'après-midi accompagnés de M. le curé Langlais, ils allèrent visiter St. Pamphile. Cette paroisse se compose des cantons Dionne et Casgrain. La terre ici paraît bien préférable à celle de Ste. Perpétue pour la colonisation. Aussi les colons s'y portent en foule. Ils ont déjà leur chapelle, et M. Langlais y va faire l'office tous les 15 jours. Malgré tous les avantages matériels qu'ils ont sur leurs voisins de Ste. Perpétue, ils ont le malheur d'être divisés entre eux, et cette désunion provient du choix qu'on a fait en dernier lieu de la place de l'église. S'ils continuent d'oublier ainsi que l'union fait la force, ils se feront un tort incalculable. Qu'ils se soumettent sans murmurer à ce qu'a réglé l'autorité ecclésiastique, et qu'ils n'hésitent pas à croire que la décision prise est certainement la meilleure. Dans un pareil choix il ne s'agit pas de considérer seulement l'avantage du moment, mais il faut surtout considérer l'avenir. C'est ce qu'a fait le député de l'archevêque à St. Pamphile. L'église est à 11 lieues du fleuve.

J'ai remarqué le long de la route de magnifiques champs de blé, et aussi d'assez bonnes prairies. La pluie paraît y avoir été un peu plus fréquente que dans les paroisses auprès du fleuve. Et chose digne de mention, presque tous les colons ont doublé leur semence ce printemps. Si les gelées ne viennent pas tromper leurs espérances ils peuvent compter sur un bon rendement.

La mission du Lac Noir n'offre rien de remarquable. La terre est d'une apparence médiocre, et quelques colons de l'endroit se proposent d'aller se fixer à St. Pamphile. Il n'y a environ que 20 familles. C'est là qu'a eu lieu, il y a 3 à 4 ans, l'apostasie de toute une famille, séduite par les promesses mirobolantes des prédicants Suisses de Montréal. Rien n'indiqué que cette bassesse ait été pour elle une cause de prospérité.

Voilà; M. l'Editeur, les quelques remarques que j'aime à faire connaître aux lecteurs de votre Gazette. Elles pourront avoir pour effet d'engager quelques jeunes gens à se diriger de ce côté.

27 juillet 1870.

Travaux du mois d'août

Cultures des terres et des plantes. — Août est l'époque la plus convenable pour les semailles de blé et de seigle d'automne. Ces cultures sont encore très-restreintes; cependant elles rendent de grands services, tant par les forts rendements qu'on en retire que par la régularisation qu'elles nous permettent d'opérer dans le travail. Dans les localités où il n'a été fait aucune expérience à ce sujet, on devra se livrer à des essais en petit et on ne se décidera que d'après ces essais.

Dans les cultures soignées, aussitôt qu'une récolte est enlevée, on déchaume. Cette opération est toujours utile, mais elle n'est absolument nécessaire que sur les terres qu'on n'ensemence pas en plantes d'automne. Elle consiste à donner à la terre un très-léger labour qui n'enlève qu'une épaisseur de trois à quatre pouces; les graines de mauvaises herbes sont ainsi mises en état de germer, et aussitôt qu'elles couvrent le sol, on donne un vigoureux coup de herse. L'instrument qui opère le plus économiquement le labour, dont nous venons de parler est l'*extirpateur*.

C'est encore pendant ce mois que l'on commence les labours d'automne proprement dits.

On continue les sarclages et les grattages des betteraves, des carottes et des autres récoltes sarclées, suivant que la terre l'exige; car c'est en entretenant un ameublissement constant du sol autour des plantes et en détruisant les mauvaises herbes qu'on obtient des produits abondants.

On recharge les patates et le blé d'Inde pour la deuxième fois, si on ne l'a déjà fait dans le mois précédent. On éclaircit le dernier et on coupe tous les jets qui surgissent du pied, ne laissant que la tige principale. Vers la fin du mois, lorsque la fécondation a eu lieu, ce qu'on reconnaît à la couleur brune que prennent les cheveux (pistils) de l'épi, on retranche le sommet des tiges. Ces parties seront données au bétail qui les mange avec avidité.

Chevaux. — Dans ce mois, les travaux sont très-fatigants, tant par leur fréquence et leur irrégularité que par l'intensité de la chaleur. Une nourriture substantielle et tonique, et, en même temps, additionnée d'aliments rafraîchissants, est indispensable aux attelages si on veut les conserver en bon état.

Les travaux de ce mois sont assez fatigants pour que la nourriture du pâturage ne puisse plus suffire; alors on doit donner aux chevaux une ration d'avoine. Mais pour peu que cette ration soit abondante, il faudra concasser le grain, car on a remarqué que c'est surtout lorsqu'ils mangent de l'herbe que les chevaux rendent beaucoup d'avoine ronde dans leur déjections.

S'ils reçoivent encore du fourrage sec, on remplace l'avoine du repas du midi par une quantité équivalente de son préalablement humecté.

Pendant les grandes chaleurs, on se trouvera très-bien d'arroser le foin dix ou douze heures d'avance, avec de l'eau légèrement salée.

Le foin nouveau ne doit être donné aux chevaux qu'après qu'il a jeté son premier feu.

Si l'on est à proximité d'une rivière, on devra y conduire les chevaux, le soir, après qu'ils sont reposés et que leur soif est passée; rien ne les délasse mieux qu'un bain. A défaut de ce bain, on les lave chaque matin à l'écurie, après les avoir étrillés.

On choisit très-souvent ce mois, pour faire sailler les juments.

Petite chronique

Nous voyons par les journaux que la tempête de dimanche 24 juillet, a fait de sérieux ravages dans différents endroits du pays. A St. Henri, de Lauzon une grange, appartenant à M. Dummas, a été renversée par le vent, et une autre, à St. Joseph de Levis, appartenant à M. Drapau, a reculé de 4 pieds. Le toit en a été enlevé, et les débris transportés à plus de 20 pieds de là. A St. Nicholas mêmes dégâts. Au Gros-Pin la grange de M. Jean Boivin, contenant 2,000 bottes de foin, a été consumée par la foudre.

Dans le district des Trois-Rivières la tempête a semé partout,

Pépouvante. A la Rivière-du-Loup, à Yamachiche, aux Trois-Rivières, au Cap, à St. Maurice, elle a causé des ravages considérables. Des arbres d'une grosseur extraordinaire ont été arrachés ou brisés. Elle s'est fait aussi vivement sentir à St. Grégoire et à Bécancour. Plusieurs édifices ont été renversés dans les diverses localités sus-mentionnées.

Mêmes désastres dans Montréal et ses environs. Jeudi soir, 28 juillet, un nouvel orage, accompagné de grêle et de tonnerre a passé sur Québec, il est à craindre que la grêle ait causé quelques dommages à la récolte.

Vendredi et samedi derniers ont été pour nous deux jours de brume et de pluie. Cette fois la terre paraît suffisamment rafraîchie. La quantité d'eau tombée a été considérable. Les champs paraissent reprendre vigueur. Malgré le tort causé par la sécheresse, on voit encore par-ci par-là de beaux champs de blé.

Le mois d'août a commencé avec la pluie. Il pourrait fort bien arriver que nous aurions un temps pluvieux d'ici à quelques semaines, ce qui retarderait considérablement la récolte du foin, et amènerait vers la fin du mois un surcroît de besogne, vu la maturité hâtive des grains.

Le 27 juillet, le feu a consumé à Sherbrooke plusieurs manufactures et résidences privées.

On lit dans le *Journal de Québec* du 28 juillet :

« On nous dit qu'en ce moment une maladie inconnue sévit sur les vaches laitières, qu'au faubourg St. Jean plusieurs ont déjà succombé aux atteintes de ce mal. Nous apprenons avec regret qu'un laitier, du nom de Jobin, est aujourd'hui gravement attaqué d'une maladie contractée en enlevant la peau d'un animal mort de la maladie dont nous parlons plus haut. Son état inspire des craintes sérieuses. Un autre laitier a perdu trois vaches depuis un mois de la même maladie. »

L'assistant commissaire de l'agriculture M. Lesage, et l'ingénieur du département, M. Gauvreau, ont visité dernièrement les travaux du chemin du Lac St. Jean. Il y a actuellement trente milles de chemin de terminés. La route est des plus belles, et les deux visiteurs sont très satisfaits de ce qu'ils ont vu.

A part ces 30 milles, il y a encore 5 milles de chemin fort avancés, mais il reste à terminer deux ponts, d'une vingtaine de pieds chacun.

Un correspondant de la Rivière-Rouge dit que les sauterelles exercent encore cette année d'affreux ravages dans les champs. On se plaint aussi de leur apparition en nombre plus fort qu'ordinaire en certaines paroisses en haut de Québec.

RECETTES

Manière de planter les arbres

Les cultivateurs se plaignent souvent de ce que les arbres qu'ils ont plantés ne se trouvent pas dans de bonnes conditions de végétation, ce qui provient presque toujours de ce que la plantation n'a pas été bien faite. Il a été constaté par des expériences et des observations directes, que, si on plante un arbre trop profondément, comme cela arrive journellement, cet arbre ne végète plus et reste stationnaire, et souvent même il meurt. Il est donc important de faire attention de toujours placer à fleur de terre, et non plus profondément, le mésophyte de l'arbre, nœud végétal ou collet. Le mésophyte d'un arbre est le point qui fait la séparation de la tige et des racines. Ce point se reconnaît facilement à l'inspection de l'écorce. Au-dessus du mésophyte, l'écorce prend une couleur plus ou moins verte; au-dessous, l'écorce prend une couleur blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre. C'est ce point qu'il faut toujours maintenir à fleur de terre. — *Revue d'Economie rurale.*

L'ail employé comme un vermifuge

L'ail est éminemment vermifuge, et un remède contre les vers est celui-ci :

Ail écrasé : 4 goussees.

Lait : Une jatte ou bol.

Faire bouillir cinq minutes, passer par un linge, et prendre par

cuillerées de quart d'heure en quart d'heure. — *Revue d'économie rurale.*

Moyen de reconnaître la qualité de la laine

Chacun a pu remarquer les boucles épaisses de laine qui couvrent le dos des moutons. Prenez une de ces boucles sur le dos de l'animal et placez-la sur une règle divisée en pouces. Si vous pouvez compter de trente à trente-trois spirales dans l'espace d'un pouce, c'est de la laine qui est égale à la plus belle en qualité.

D'après ce principe, la qualité de la laine peut être considérée comme plus ou moins belle selon le nombre de spirales plus ou moins grand qu'elle donne par pouce. Quand cette qualité est moindre que les nombres trente et trente-trois qui sont ceux des spirales de laine de qualité supérieure, on est certain qu'on a une laine de moindre qualité. Il se trouve, en effet, des laines de qualité inférieure qui ont à peine neuf spirales par pouce. On a employé plusieurs moyens pour essayer la laine; l'auteur du procédé le recommande comme le plus simple et plus efficace.

Ce procédé a, de plus, l'avantage de permettre à tout fermier de juger sainement de la qualité de la laine. Il ne faut pas oublier qu'il se trouve également des laines qu'à cause de leur dureté et de leur force on emploie non plus comme laine, mais comme crin. — *Revue d'économie rurale.*

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXI

Il n'est pas mort. — Un secours inattendu

(Suite.)

— Mortagne ne devait pas revenir avant quelques jours; vous nous l'aviez dit, et j'avais entendu moi-même ses domestiques émettre cet avis.

— Le docteur sourit.

— Mortagne est un de ces hommes dont il est toujours difficile de deviner les mouvements, dit-il. Il soupçonnait le danger, et pour lui, soupçonner le danger, c'est courir au-devant, et souvent, comme dans ce cas, en triompher.

— Vous parlez de cet homme avec bien de la chaleur, dit Charlot quelque peu irrité des éloges qu'il entendait faire.

— Je parle de lui comme il le mérite, répondit le docteur Raymond.

— Vous avez dit qu'il était votre ennemi.

— Je n'ai rien dit de pareil. J'ai dit que j'étais moi, son ennemi amer et implacable. Mais en voilà assez; je n'ai pas l'habitude qu'on m'interroge. Je suis ici pour vous aider et je vous aiderai, à mon heur, et à ma manière.

— Mais si mon ami n'est pas immédiatement tiré d'ici, il va mourir, et puis le jour vient.

— Georges Franco vivra; sa blessure n'est pas dangereuse quoique le coup ait été porté par une main qui est généralement sûre. Quand j'ai vu briller ce poignard, j'avoue que j'ai cru votre ami perdu.

Charlot, qui était penché sur Georges, bondit sur ses pieds.

— Vous avez vu! s'écria-t-il.

Raymond, toujours agenouillé, indiqua une fenêtre voisine.

— J'étais là, dit-il.

— Et vous n'avez pas empêché ce qu'on peut appeler un méfait?

— C'eût été une folie de ma part, répliqua le docteur froidement.

— D'avoir sauvé mademoiselle Keraleuc! continua Charlot, avec indignation.

— Que me fait à moi votre demoiselle Keraleuc? Croyez-vous que je tiens le mois de moi-même à la vie de cet homme, que je pourrais laisser mourir à mes pieds, si lui, vous et elle n'étiez tous des instruments dont je me sers pour arriver à un but?

— Et ce but? demanda Charlot.

— Il ne me convient pas de vous le faire connaître. Qu'il vous suffise de savoir qu'en travaillant pour moi, je travaille pour vous. Il faut que la coupe que je porterai à ses lèvres soit pleine, et il la boira jusqu'à la dernière goutte.

Il y eut un moment de silence, puis, désignant Georges, le docteur reprit :

— Ne craignez pas pour la vie de votre ami ; je me chargerai de sa guérison. Je n'aurai qu'à appliquer sur sa blessure le jus de quelques herbes, dont je connais le secret, et avant demain soir, il sera de nouveau sur la route.

— Quelle route ?

— La route qui le conduira auprès de celle qu'il aime, s'il a assez de courage pour la suivre, et assez de prudence pour échapper aux dangers qu'il rencontrera. Mais nous n'avons pas de temps à perdre : c'est en agissant, plus qu'en parlant qu'on arrive à de grandes choses.

Il fit entendre un coup de sifflet, en se tournant vers la fenêtre de la maison, d'où il avait assisté au duel entre Georges France et Rodolphe Mortagne.

La maison qui était soutenue par d'énormes poutres, était à toute apparence, dans un véritable état de ruines, et menaçait de s'écrouler complètement d'un moment à l'autre.

La porte de cette maison s'ouvrit, et deux hommes en sortirent. Ils avaient le teint noir même plus que le docteur ; et, à leur costume, on les aurait pris pour des Algériens, ou pour employer une expression plus large pour des Africains.

Ils approchèrent du docteur Raymond, en levant les mains et en les portant à la hauteur de leurs fronts, avec un air de profond respect.

— Prenez ce corps, et portez-le dans la maison, dit le docteur en leur parlant dans un langage étranger.

Les hommes obéirent.

Charlot, qui n'était pas absolument sans appréhension au sujet de ce mystérieux docteur, le suivit en se promettant d'avoir bien les yeux ouverts sur ce qui se passerait.

XXII

Le départ. — la séparation

Les Indiens suivirent un étroit corridor, et montèrent un escalier dont les marches craquaient sous leurs pieds. Ils étaient suivis par le docteur Raymond et Charlot.

Arrivés dans une petite pièce assez mesquinement meublée, les Indiens placèrent Georges sur un lit, et, à un signal du docteur, levèrent les mains à leur tête, s'inclinèrent, et quittèrent l'appartement.

Le docteur et Charlot se tenaient debout près du lit ; ce dernier contemplait avec anxiété le visage de son ami, qui était d'une pâleur de marbre.

— Il a déjà la figure d'un mort, dit-il au médecin ; êtes-vous sûr qu'il ne va pas mourir ?

Le docteur sourit.

— Sa vie est dans mes mains, répliqua-t-il.

— Vous m'avez promis de le sauver ! s'écria Charlot vivement.

— Ne craignez rien, je le sauverai. Bien plus ne vous ai-je pas promis que demain, avant que le soleil se couche, cet homme que vous voyez étendu là sans force et presque sans vie, sera en selle, et en route pour délivrer celle qu'il aime ?

Le docteur se pencha vers Georges France, et entrouvrant sa chemise, examina de nouveau la blessure.

— Fiez-vous à moi et tout ira bien, dit-il. Je n'ai aucun intérêt à vous tromper. Si telle avait été mon intention, vous ne seriez pas ici et votre ami que voilà n'ouvrirait plus jamais les yeux, car si la blessure était petite, le poison était subtil.

— Le poison ! s'écria Charlot, en bondissant sur ses pieds.

Le docteur Raymond sourit en le regardant d'un air moqueur.

— Celui qui veut s'attaquer aux serpents, dit-il, doit prendre garde à leurs morsures, et se pourvoir d'un antidote. Heureusement j'étais là. Veillez bien et soyez patient, je reviendrai bientôt.

La porte se ferma. . . . il était parti.

Charlot trempa un linge dans le bol, et, s'asseyant à côté du lit, il baigna les tempes de son ami, avec une adresse presque féminine.

— Drôle d'individu que ce médecin, se dit-il, tout en faisant son office de garde-malade ; mais que peut signifier tout ce mystère ? S'il veut réellement du bien à mademoiselle Keradec, pourquoi n'est-il pas resté lui-même auprès de Georges, et ne m'a-t-il pas indiqué tout de suite le chemin à suivre ? Et penser, aussi, que la pauvre Jeanne Mathieu est prisonnière dans cette horrible maison ! Quel bonheur, ce sera pour sa vieille mère, qui la croit morte, de la serrer de nouveau dans ses bras !

Le temps s'écoula, et Charlot était encore plongé dans ses réflexions, quand Georges ouvrit lentement les yeux, et regarda autour de lui avec étonnement.

— Où suis-je ? murmura-t-il, à voix basse, et comme s'il s'éveillait d'un songe.

Charlot, surpris et embarrassé par cette question inattendue, répondit involontairement :

— Où nous sommes, je n'en sais rien, mais dans la maison d'un ami, je suppose, puisque c'est le docteur noir, qui vous a fait transporter ici.

Par un mouvement subit, Georges se souleva sur le coude.

Il avait reconnu la voix de son compagnon.

— Charlot ! Charlot ! dit-il vaguement, comme quelqu'un qui rassemble ses pensées ; comment se fait-il que tu sois ici ?

Soudain la mémoire parut lui revenir.

Il poussa un cri, et saisissant Charlot par le bras, il le regarda fixement en face.

— Où est Emma ? demanda-t-il ; qu'est-ce qu'ils en ont fait ? Parle ! Réponds-moi ! Est-elle en sûreté ?

Charlot ne répondit pas.

— Que pouvait-il dire ? La vérité pouvait être dangereuse dans l'état de faiblesse où était son ami. Celui-ci vit son hésitation, et en devina la cause.

— Je devine tout ! s'écria-t-il ; elle est retombée en son pouvoir ! ne crains pas de tout me dire, entends-tu ? tout, car il est préférable que tu ne me caches rien. . . l'anxiété, le doute me seraient insupportables.

(A continuer)

APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

DEUX jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, en s'adressant à l'Éditeur Propriétaire.

LE CONCOURS PROVINCIAL, AGRICOLE ET INDUSTRIEL

POUR 1870

Ouvert au monde entier :

AURA lieu en la Cité de Montréal, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, 13, 14, 15 et 16 SEPTEMBRE, sur le terrain Avenue Mont-Royal, près de Mile-End.

Prix offerts. \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le Département Agricole, devront NECESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 27 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 3 SEPTEMBRE, ainsi que pour les objets du Département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera infailliblement ; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtimens et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemins de Fer, et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné, Secrétaire du Conseil d'agriculture de la Province de Québec.

GEORGES LECLERE,

Secrétaire C. A. P. Q.

Montréal, 14 Juin 1870.